



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recherche contre covid en outre-mer

Question au Gouvernement n° 3793

Texte de la question

RECHERCHE CONTRE LA COVID-19 EN OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, si les plus fragiles éprouvent partout d'énormes difficultés à se faire vacciner, en Guyane, la campagne de vaccination ne décolle pas. Alors que les plus de 50 ans y sont éligibles, seuls 2 000 vaccins ont trouvé preneur. C'est bien simple : la Guyane est le territoire où l'on vaccine le moins. On pourra déplorer une stratégie qui ne s'est adaptée que tardivement aux réalités locales : la population est jeune, mais elle présente de forts taux de comorbidité, liés en particulier au surpoids, au diabète et aux maladies cardiovasculaires.

Toutefois, à y regarder de plus près, un autre constat se dessine : paradoxalement, alors que la Guyane a été sévèrement touchée par l'épidémie, elle est également le territoire où, en proportion, la covid-19 a fait le moins de victimes. Des études établissent un lien possible entre la résistance locale au virus et la vaccination généralisée contre la tuberculose et la fièvre jaune ; mais il y a aussi fort à parier que le recours à la pharmacopée traditionnelle, en particulier par les personnes âgées, n'est pas étranger à notre record d'immunité. Les découvertes prometteuses du docteur Henry Joseph, directeur du laboratoire Phytobôkaz en Guadeloupe, concernant l'herbe à pic et sa capacité à rendre les cellules hôtes de la covid-19 hostiles au développement du virus, doivent être encouragées.

Madame la ministre, les outre-mer ont un rôle majeur à jouer dans la recherche contre la covid-19 ; le nouveau test rapide développé par le CIRAD – Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement – à La Réunion l'a d'ailleurs prouvé. On doit pouvoir s'appuyer sur l'excellence qui s'y développe, avec l'Institut Pasteur de Guyane, par exemple. Bien qu'elle soit reconnue, cette excellence semble pourtant mise au ban et écartée de votre stratégie. Comment comptez-vous accompagner ces initiatives, qui ont vocation à intégrer les stratégies nationales voire internationales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Merci, monsieur le député, pour votre question qui me permettra de rappeler l'importance et la diversité de la recherche française menée sur la covid-19, en métropole comme dans les territoires ultramarins. C'est bien l'ensemble de nos chercheurs qui se mobilisent contre le virus.

Vous avez mentionné plusieurs initiatives lancées en outre-mer. Le laboratoire Phytobôkaz a ainsi développé un médicament à base d'herbe à pic, plante dont les vertus sont exploitées depuis des siècles, qui suscite un grand

engouement. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan, mais, en tant que biochimiste, je ne peux évidemment que reconnaître l'apport potentiel de molécules présentes dans les pharmacopées traditionnelles, particulièrement dans les pays tropicaux et subtropicaux, riches en biodiversité.

Vous avez aussi évoqué les tests rapides développés par le CIRAD et l'université de La Réunion, en lien avec le CHU – centre hospitalier universitaire – de La Réunion. Sur ce test de diagnostic moléculaire, qui permet de détecter beaucoup plus vite la présence du virus, les recherches ont été financées par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à hauteur de 165 000 euros. Ces tests ont été évalués favorablement par le CNR – Centre national de référence – et sont très largement utilisés en France ; je ne doute pas qu'ils le seront très rapidement en Europe et à l'étranger. Vous avez également cité l'Institut Pasteur de Guyane, qui fait partie du réseau des instituts Pasteur soutenus par l'État.

Nous soutenons et encourageons donc la recherche dans les territoires d'outre-mer. Le quatrième programme d'investissements d'avenir prévoit d'ailleurs, dans le cadre des programmes d'excellence, d'accompagner les établissements ultramarins porteurs de projets de transformation ambitieux : cette volonté est exprimée de manière explicite dans le cadre des appels à projets, notamment pour le volet de la recherche. Oui, la recherche menée partout en France est prometteuse ; nous continuerons bien sûr à la soutenir. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3793

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 février 2021](#)